Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du Bac Général HGGSP + SES, veuillez visiter :
bac-hggsp-ses.fr/annales-sujets-et-corriges

DISSERTATION S'APPUYANT SUR UN DOSSIER DOCUMENTAIRE
PROPOSITION DE CORRIGÉ

Sujet : Comment expliquer les difficultés des politiques économiques qui agissent sur la conjoncture en zone euro ?

Programme officiel :
Science économique

Questionnement	Objectifs d'apprentissage
Quelles politiques économiques dans la cadre européen ?	- Connaître les grandes caractéristiques de l'intégration européenne (marché unique et zone euro) ; comprendre les effets du marché unique sur la croissance. - Comprendre comment la politique monétaire et la politique budgétaire agissent sur la conjoncture. - Savoir que la politique monétaire dans la zone euro, conduite de façon indépendante par la Banque centrale européenne, est unique alors que la politique budgétaire est du ressort de chaque pays membre mais contrainte par les traités européens ; comprendre les difficultés soulevées par cette situation (défaut de coordination, chocs asymétriques).

Exploitation possible des documents :

Document 1	Ce document met en évidence la grande hétérogénéité des pays membres de la zone euro au regard du respect d'un critère du Pacte de stabilité et de croissance. Les niveaux ainsi que les évolutions des dettes publiques sont très différents dans les pays représentés sur ce graphique. Alors que la dette publique grecque représente 100 % de son PIB en 2004, elle en représente 170 % environ en 2022, soit une hausse de 70 %. A l'inverse, alors que la dette publique du Danemark représente 48 % de son PIB environ en 2004, elle a diminué de 18 points environ pour atteindre 30 % du PIB danois en 2022. Ainsi, le poids de la dette publique rapporté au PIB est près de 6 fois plus élevé en Grèce qu'au Danemark. Une très grande hétérogénéité des situations conjoncturelles et des enjeux des pays s'observe donc.
Document 2	Le document 2 met en évidence le plus ou moins grand respect des critères d'un autre critère du Pacte de stabilité selon les pays. Alors que les soldes publics de certains pays de la zone euro sont excédentaires, d'autres sont déficitaires au-delà de la limite des 3 % du PIB fixée par le Traité de Maastricht puis par le Pacte de stabilité et de croissance. C'est en particulier le cas des pays de sud de la zone euro et de la France en 2022.
Document 3	Ce document illustre la diversité des situations conjoncturelles des pays de la zone euro au regard de différents critères en 2022. La Grèce, l'Espagne ou encore l'Italie ont un taux de chômage

	beaucoup plus élevé que l'Allemagne ou les Pays-Bas. En revanche, en 2022, le taux de croissance réel de pays comme l'Espagne et la Grèce est plus élevé que celui de la moyenne des pays. L'Allemagne et la Lituanie ont des taux de croissance réels très faibles. Les taux d'inflation sont hétérogènes et dépassent largement la limite d'un taux d'inflation moyen à 2 % pour la zone euro fixé par la BCE. Les prix ont augmenté en moyenne de 8,4 % en zone euro en 2022. Là encore, on observe de forts différentiels d'inflation selon les pays puisque le taux d'inflation lituanien est plus du triple du taux français.
Document 4	Ce document illustre l'évolution du taux d'intérêt directeur depuis 2008. Entre l'après-crise de 2008 et 2022, la BCE a eu une politique de détente monétaire : le taux d'intérêt directeur a baissé fortement pour devenir nul courant 2016 jusqu'en 2022. Depuis lors, la BCE a inversé la tendance et ne cesse de durcir sa politique monétaire. Les taux d'intérêt augmentent très fortement pour atteindre 3,75 % environ courant 2023.

Problématique possible :

Pourquoi les politiques économiques conjoncturelles, qu'elles soient monétaires ou budgétaires, se heurtent-elles à des difficultés en zone euro ? En quoi les spécificités de leur conduite dans la zone euro peut-elle être à l'origine de difficultés particulières ?

Proposition de plan détaillé :

I) Les difficultés rencontrées par les politiques économiques s'expliquent par des problèmes de coordination...	**II) … et par le manque d'outils dont disposent les États pour faire face à l'hétérogénéité de la zone et notamment à un choc asymétrique.**
A) Une politique monétaire unique menée par la BCE.	**A) La politique monétaire unique ne peut pas répondre à un choc asymétrique.**
• La politique monétaire consiste en un contrôle de la masse monétaire par les taux d'intérêt directeurs (document 4), et varie surtout suivant le risque inflationniste. • La BCE a pour objectif prioritaire la stabilité des prix fixé en fonction de l'inflation moyenne de la zone même si les taux d'inflation sont très différents (document 3). • La BCE fixe aussi ses taux directeurs de façon à ne pas nuire à la croissance de la zone, qui connaît des rythmes contrastés d'un pays à l'autre, tout comme le taux de chômage (document 3).	• Un choc asymétrique est une perturbation qui ne touche qu'un seul pays d'une zone monétaire. Or les conjonctures sont très différentes d'un pays de la zone à l'autre (document 3). • En cas de choc asymétrique récessif dans un seul pays la BCE n'a pas la possibilité de fixer une politique monétaire ou une politique de change spécifique.
B) Des politiques budgétaires des	**B) Les États sont contraints dans leur**

États qui peuvent induire des défauts de coordination.	**politique budgétaire, notamment pour affronter un choc asymétrique.**
• La politique budgétaire consiste à utiliser les dépenses ou les recettes publiques pour agir sur la demande globale. Ces politiques expliquent des soldes publics différents (document 2). • Un risque de problèmes de coordination entre la politique monétaire unique et les politiques budgétaires des États : par exemple un État peut mettre en œuvre une politique budgétaire de relance, alors que la politique monétaire menée par la BCE est restrictive. • Un risque de problèmes de coordination entre les différentes politiques budgétaires des États. Les États peuvent aussi se comporter en passagers clandestins et attendre que leurs partenaires relancent l'activité dans la zone euro.	• La politique budgétaire est le seul instrument qui permet de faire face à un choc asymétrique, mais elle est contrainte. • Les traités européens, fixent des limites au déficit public (3 % du PIB) et à la dette publique (60 % du PIB), contraignant les politiques de relance des États. (Documents 1 et 2). Les règles son peu flexibles ; elles limitent les déficits publics et contraignent les États à se désendetter lorsqu'ils dépassent le seuil de 60 % du PIB. • Les États de la zone euro usent toutefois de leur politique budgétaire librement lorsqu'ils le jugent nécessaire comme le montrent les déficits de certains pays (document 2) et les trajectoires d'endettement public (document 1).

NB : Un plan articulant les parties sur l'opposition *politique budgétaire / monétaire* et les sous-parties sur *coordination / choc asymétrique* est aussi efficace.

Le corrigé proposé fournit des indications à destination des commissions académiques d'entente et d'harmonisation, mais il ne doit pas être considéré comme une norme.

ÉPREUVE COMPOSÉE
PROPOSITION DE CORRIGÉ

Première partie : **Mobilisation des connaissances**

Question : Vous montrerez que la différenciation des produits peut expliquer le commerce entre pays comparables. (4 points).

Science économique
Quels sont les fondements du commerce international et de l'internationalisation de la production ?

Réponse possible :
La différenciation des produits explique l'augmentation des échanges entre pays comparables. En effet, les firmes proposent des produits différents de ceux de leurs concurrents (taille, forme, couleur, design...) mais de qualité et prix comparables.
Cela s'explique par les différences de goût des consommateurs. Une gamme étendue de variétés permet de s'approcher du produit souhaité par chaque consommateur.
Même si deux nations se caractérisent par des dotations factorielles et technologiques proches, elles ont intérêt à échanger parce que le commerce international augmente la satisfaction des consommateurs en mettant à leur disposition une diversité plus importante de biens et services.

Deuxième partie (6 points) : **Étude d'un document**
Science économique
Quelles sont les sources et les défis de la croissance économique ?

Question 1 : À l'aide des données du document, vous comparerez les contributions à la croissance en France et aux États-Unis. *(2 points)*

Réponse possible :
Les contributions à la croissance de la France et des États-Unis présentent des points communs et des différences.
Tout d'abord, pour les deux pays, selon l'OCDE (2022), la source principale de la croissance est l'accumulation de facteur travail. Ainsi, en France, le PIB a augmenté de 6,8 % en 2021 par rapport à l'année précédente et l'augmentation du facteur travail contribue pour 5,9 points de pourcentage à cette croissance. L'augmentation du facteur travail explique donc la quasi-totalité de la croissance du PIB en France. Aux États-Unis, cette accumulation du facteur travail explique plus de la moitié de la croissance du PIB. De plus, dans les deux pays, l'accumulation du facteur capital a contribué à 0,8 points de la croissance du PIB de 2021.

Par ailleurs, l'augmentation de la productivité globale des facteurs constitue la principale différence entre les deux pays : alors qu'en France, la productivité n'a généré aucune croissance du PIB, aux États-Unis, la PGF a permis de générer 1,6 points des 5,9 % de croissance du PIB.

Question 2 : À l'aide de vos connaissances et du document, vous distinguerez les sources de la croissance des pays observés. *(4 points)*

Réponse possible :
Les sources de la croissance sont l'accumulation des facteurs (travail et capital) et et l'accroissement de la productivité globale des facteurs. Ces différentes sources jouent de façon différente dans les pays présentés par le document.
Tout d'abord, il est possible d'identifier des pays où la croissance ne repose pas essentiellement sur l'augmentation des facteurs de production et s'explique donc en grande partie par l'accroissement de la productivité globale des facteurs. C'est notamment le cas de pays tels que l'Allemagne et, dans une moindre mesure, le Danemark. En effet, en Allemagne, le PIB a augmenté de 2,6 % en 2021 par rapport à l'année précédente et la productivité globale des facteurs explique à elle seule 1 point de pourcentage de ce taux de croissance.
Par ailleurs, certains pays ont une croissance qui repose davantage sur l'accumulation des facteurs de production. Par exemple, en France, le PIB a augmenté de 6,8 % en 2021 par rapport à l'année précédente. Or, cette croissance n'est due en rien à la productivité globale des facteurs dont la contribution a été nulle en 2021.

Troisième partie : **Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire (10 points)**

Sujet : Á l'aide de vos connaissances et du dossier documentaire, vous montrerez que l'évolution des formes d'organisation du travail a des effets positifs et négatifs sur les conditions de travail.

Programme officiel :
Sociologie et science politique

Questionnement	Objectifs d'apprentissage
Quelles mutations du travail et de l'emploi ?	**-** Comprendre les principales caractéristiques des modèles d'organisation taylorien (division du travail horizontale et verticale, relation hiérarchique stricte) et post-taylorien (flexibilité, recomposition des tâches, management participatif) ; comprendre les effets positifs et négatifs de l'évolution des formes de l'organisation du travail sur les conditions de travail.

Exploitation possible des documents :

Document 1	Le document présente les limites du taylorisme et ses effets pervers sur les conditions de travail. L'émiettement des tâches, la réduction de l'habilité due à la spécialisation et la perte de la connaissance du produit conduisent à une frustration importante de la part des salariés.
Document 2	Le document montre que les contraintes physiques et émotionnelles qui pèsent sur les salariés en France aujourd'hui sont importantes et beaucoup plus fortes qu'en Allemagne, au Danemark ou aux Pays-Bas ; elles sont mêmes plus fortes que celles qui pèsent sur l'ensemble des salariés des 27 pays de l'Union européenne. Cela nuit au bien-être au travail.
Document 3	Deux formes d'organisation post-tayloriennes du travail coexistent aujourd'hui en Europe : les organisations en « lean-management » surtout présentes en France et les organisations dites « apprenantes » surtout présentes dans le nord de l'Europe. Dans les premières les salariés ont une faible autonomie et doivent passer beaucoup de temps à rendre compte de l'avancement de leur travail ce qui nuit à leurs conditions de travail. Dans les secondes, les salariés participent à l'élaboration des objectifs avec la hiérarchie et disposent de l'autonomie qui leur permet de réellement déployer leurs compétences ce qui favorise le bien-être au travail.

Raisonnement possible :

Taylor a donné son nom au taylorisme, qui consiste en une double division du travail : une division verticale du travail entre les ingénieurs qui conçoivent et les ouvriers qui exécutent, et une division horizontale du travail avec une décomposition du travail en tâches élémentaires. L'organisation du travail est dite scientifique car elle aboutit à définir et à faire exécuter la *one best way*, la meilleure (et l'unique) façon de produire à laquelle doivent se conformer exactement des ouvriers qui subissent une relation hiérarchique stricte.

Cette organisation du travail a de nombreux effets négatifs (document 1) sur les conditions de travail : le travail est répétitif, ingrat et pénible. L'ouvrier est déqualifié et perd son savoir-faire ; il n'a plus la connaissance des matériaux et de la matière première car chaque ouvrier n'intervient que très faiblement dans le produit fini. Le fait de ne jamais créer un produit en entier enferme les ouvriers dans la routine et est source de grande frustration. Ces mauvaises conditions de travail créent un mal-être qui provoque de nombreuses réactions négatives de la part des ouvriers à la fin des années 1960 : multiplication des revendications, augmentation du taux d'absentéisme et du taux de turn-over, aggravation du gaspillage, du chapardage et des malfaçons.

En raison de ces effets négatifs du modèle d'organisation taylorien, un modèle d'organisation post-taylorien s'est développé à partir des années 1970. Il s'agissait de recomposer les tâches en les élargissant (travail moins parcellisé) et en les enrichissant (des tâches de contrôle, d'entretien ou de maintenance sont ajoutées aux tâches d'exécution). L'idée était aussi de flexibiliser le processus de production et d'associer les travailleurs aux décisions par la mise en place d'un management participatif. Un des objectifs de cette nouvelle organisation du travail était d'améliorer les conditions de travail et donc le bien-être au travail.

Pourtant, le document 2 montre que les conditions de travail sont mauvaises en France. Ainsi 66 % des salariés déclarent être souvent ou toujours exposés à des mouvements répétitifs de la main ou du bras et 33,9 % à des postures douloureuses. La charge émotionnelle du travail est considérée comme importante pour 23,8 % des salariés.

Comment expliquer ce paradoxe ?

D'abord, le post-taylorisme n'a pas partout remplacé le taylorisme.
Ensuite la flexibilité de l'organisation est susceptible de créer une certaine incertitude génératrice de stress chez les salariés.
Enfin, il peut être nécessaire de distinguer deux types d'organisation post-taylorienne comme le fait le document 3 en fonction du degré d'autonomie qu'ils laissent aux salariés :
- dans les organisations en « *lean-management* » surtout présentes en France les salariés ont une faible autonomie et doivent passer beaucoup de temps à rendre compte de l'avancement de leur travail ce qui nuit à leurs conditions de travail, d'autant plus que les exigences de leur hiérarchie sont fortes ;
- dans les organisations dites apprenantes surtout présentes dans le nord de l'Europe, les salariés participent à l'élaboration des objectifs avec la hiérarchie et disposent de l'autonomie qui leur permet de réellement déployer leurs compétences ce qui favorise le bien-être au travail.

Le document 2 confirme que les contraintes physiques et émotionnelles subies par les salariés sont toutes moins fortes dans les pays du nord de l'Europe (ici l'Allemagne, le Danemark et les Pays-Bas) qu'en France et donc que les conditions de travail y sont globalement meilleures.

Le corrigé proposé fournit des indications à destination des commissions académiques d'entente et d'harmonisation, mais il ne doit pas être considéré comme une norme.

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.